

Étude sur la diversité des ruralités

« Typologies et trajectoires des territoires »

Synthèse de l'étude – février 2023

Acadie + Magali Talandier



En synthèse

- **Cette étude propose une nouvelle lecture de la France rurale**, dans la continuité des travaux typologiques menés par la DATAR en 2003 et 2011. Elle vise à mettre en perspective les enjeux et défis qui se posent aux territoires ruraux, dans toute leur diversité, ainsi qu'aux politiques publiques.
- Deux approches complémentaires sont proposées pour définir les fonctions qu'occupent les espaces ruraux :
 - **Une lecture structurelle, qui montre la pluralité des communes rurales** de la France métropolitaine. Cette première typologie met en évidence les caractéristiques socio-économiques et les dynamiques auxquelles sont confrontés ces territoires. Une série d'enjeux sociaux, démographiques, fonciers, économiques interpellent l'action publique de façon différenciée selon les types identifiés.
 - **Une lecture systémique, qui qualifie les contributions actuelles et potentielles des espaces ruraux aux grands enjeux de transitions**. En analysant les ressources disponibles ou produites par le rural, leurs inscriptions dans des réseaux économiques multi-scalaires, ainsi que leur place dans la trajectoire de vie des individus, cette deuxième typologie nous amène à identifier un certain nombre d'enjeux prospectifs pour la France et ses ruralités.
- Cet exercice typologique pourrait **être prolongé et servir de référentiel dans différents champs de l'action publique locale et nationale**, pour nourrir la **démarche de planification écologique** : en alimentant de nouvelles politiques publiques de contractualisation, en lançant des expérimentations, comme outil de territorialisation des grands enjeux nationaux de politiques publiques, ou encore comme support d'information dans les débats publics avec les citoyens.

Contexte de l'étude

Lors du Comité interministériel aux ruralités (CIR) du 14 novembre 2020, la définition du rural à partir de la grille de densité communale de l'INSEE, issue d'une méthodologie européenne, a été retenue par le gouvernement. Ainsi défini, le rural réunit 33% de la population nationale et plus de 88% des communes françaises. Un comité de coordination des travaux d'étude sur les ruralités, piloté par l'ANCT, en association avec l'INSEE a pour objectif de poursuivre les réflexions engagées dans le cadre de la définition du zonage rural pour qualifier la diversité des ruralités et de favoriser le partage et les collaborations entre les différents acteurs qui disposent d'une expertise sur les ruralités, ainsi que les échanges avec les principales associations de collectivités territoriales.

C'est dans ce contexte que **l'étude sur la diversité des ruralités a été lancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires fin 2021**. Il s'agit, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda rural, d'enrichir la connaissance sur la diversité des territoires ruraux.

Ces analyses se sont limitées à la **France métropolitaine** (l'hexagone et la Corse). Deux raisons expliquent ce choix : d'une part, les contextes locaux des territoires ultramarins sont très spécifiques avec notamment des communes très étendues et peu de communes rurales et, d'autre part, il y a des problèmes de disponibilités de certaines données mobilisées pour les typologies dans certains territoires ultramarins.

Une analyse statistique et cartographique pour produire des typologies

Les typologies et cartographies produites s'appuient sur le périmètre des communes rurales construit par l'INSEE en 2020 à partir de la grille de densité communale. Partant de cette base, la production de cette étude s'appuie sur trois partis-pris méthodologiques. Le premier est celui de **produire une typologie qui vise à identifier les fonctions des espaces ruraux et leurs relations**, en combinant une approche structurelle et une approche systémique. La première approche, à la maille communale, mobilise des données en stock et en dynamique pour qualifier la diversité des situations rurales, s'inscrivant ainsi dans la continuité des travaux typologiques antérieurs. La deuxième approche, plus originale, vise à qualifier l'inscription des espaces ruraux dans des ensembles de réseaux, en analysant des logiques de flux.

Le deuxième parti-pris de cette étude est de **produire une analyse qui part de ce que sont et font les espaces ruraux, sans se référer systématiquement à l'urbain**.

Enfin, cette étude s'attache à **définir une typologie dont les termes ne portent pas de jugement de valeur sur les dynamiques en cours ou sous-entendant un modèle implicite de ce qui serait un « bon développement »**. Il s'agit de décrire les ruralités dans leur diversité, en ne préjugant pas de leurs forces ou faiblesses. En effet, des critères considérés comme négatifs (vacance foncière, déclin démographique...) pourraient devenir des atouts dans un monde en transition.

Typologie structurelle 2022 La diversité des communes rurales

Les ruralités résidentielles

- Aisées
- Mixtes

Les petites polarités

- Industrielles et artisanales
- Mixtes

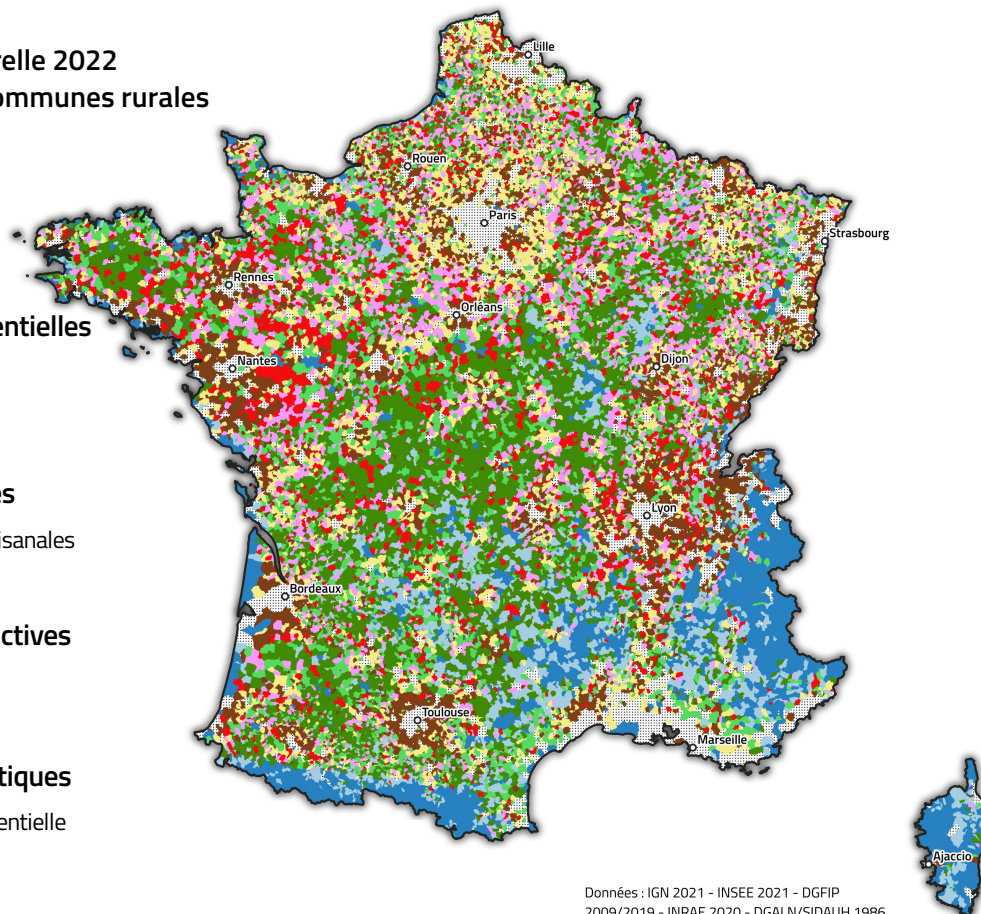
Les ruralités productives

- Ouvrières
- Agricoles

Les ruralités touristiques

- A dominante résidentielle
- Spécialisées

- Communes urbaines



Une typologie structurelle pour répondre à la diversité des ruralités

Dans la continuité des typologies produites en 2003 et en 2011 par la DATAR, les résultats obtenus documentent la diversité des ruralités en 2022. On y retrouve les grandes catégories habituelles, comme le rural touristique, résidentiel ou productif, mais également des éléments nouveaux, comme la distinction des petites polarités industrielles, artisanales ou mixtes, ou bien encore des sous-catégories plus marquées, comme dans le rural résidentiel aisé ou mixte, selon la composition sociale et les niveaux de revenu des ménages. Selon les types d'espace rural, les besoins et enjeux de politiques publiques diffèrent que ce soit en termes de mobilité, de pression foncière, de pertes ou gains d'emploi, de paupérisation, ou au contraire d'évolution de leur composition sociale.

Cette typologie résulte de la synthèse de six cartographies intermédiaires, construites à partir d'une cinquantaine d'indicateurs statistiques : les dynamiques démographiques, les fonctions économiques, l'accessibilité et l'attractivité, les dynamiques sociales et les inégalités, le profil de la population, et les caractéristiques du parc de logements.

Par typologie structurelle, il faut entendre deux dimensions:

- cette typologie se fonde sur un ensemble de variables descriptives de la population et des activités présentes dans les communes rurales ;

- elle est à la fois statique, au sens où il s'agit d'une photographie réalisée en 2022 et utilisant les dernières données statistiques disponibles (pour la plupart en accès libre et issues du recensement INSEE 2018), et dynamique, dans la mesure où elle intègre des variables qui correspondent à des évolutions et variations sur la dernière décennie 2008-2018 (relatives à la démographie, à l'emploi, aux revenus...).

La méthodologie typologique permet de repérer les caractéristiques qui « colorent » le plus le profil des communes. Ainsi, si chaque commune appartient à un type particulier, les résultats obtenus n'ont de sens qu'à l'échelle du groupe constitué. Il faut donc privilégier une lecture d'ensemble à l'échelle de la France métropolitaine plutôt qu'une lecture « commune par commune ». **Il s'agit de caractériser des groupes et pas des individus.**

Cette typologie de synthèse produit huit classes, regroupées en quatre catégories principales. Elle permet d'identifier à la fois des grands espaces ruraux à l'échelle nationale (par exemple le Bassin parisien ou les zones de montagne) mais aussi des mosaïques de situations locales, représentant ainsi la diversité et la complémentarité des fonctions des communes rurales à l'échelle de chaque territoire. Chaque catégorie de cette typologie est détaillée dans les deux pages ci-après.

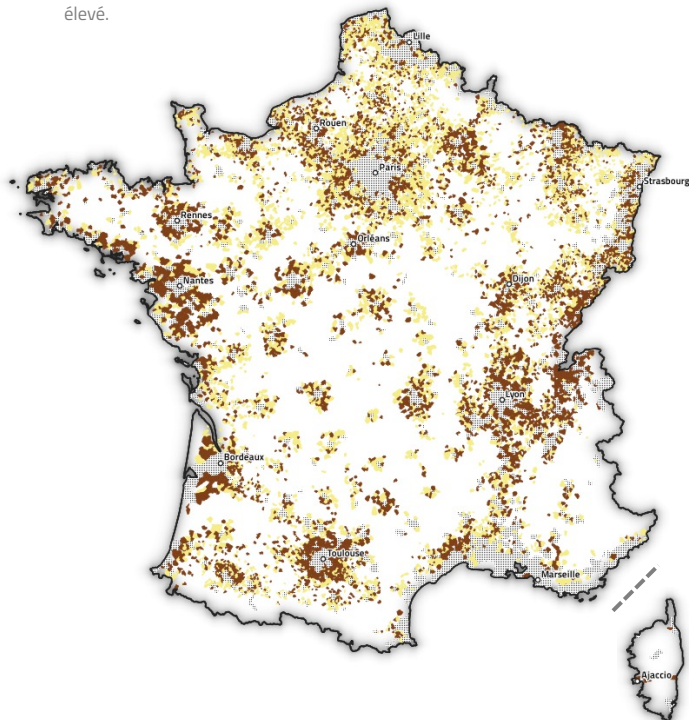
Les ruralités résidentielles

Aisées

Revenu élevé et en progression, forte part de cadres, forte artificialisation des sols, construction de logements, indice de jeunesse élevé.

Mixtes

Artificialisation plus modérée, présence d'une économie présentielle, faible concentration de l'emploi, revenus variables, pas de CSP dominante, indice de jeunesse élevé.



Les communes résidentielles forment un halo autour des villes

Cette catégorie regroupe 10 300 communes rurales (33%) et 8,1 millions d'habitants (37%). Ce sont des espaces résidentiels au sens où ces communes disposent du plus faible taux de concentration de l'emploi de tout de l'échantillon : **on y réside, plus que l'on y travaille.**

Caractéristiques des espaces périurbains, elles se distinguent d'abord par leur dynamisme démographique, la croissance des emplois et leur forte dépendance aux pôles urbains. Leur distribution géographique suit celle des villes grandes et moyennes. Elles sont aussi très représentées dans les zones frontalières avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse, ainsi que dans les grandes vallées de la Seine, du Rhône et dans une moindre mesure de la Loire.

Face à une très forte pression foncière et immobilière, l'objectif du zéro artificialisation nette est ici particulièrement sensible. Par ailleurs, les besoins de mobilité pour accéder aux emplois, mais également aux services sont particulièrement importants. Des travailleurs mobiles sur-représentés, couplés à des constructions souvent énergivores, renforcent les risques de précarité énergétique des ménages, surtout dans les ruralités résidentielles mixtes, à la fois socialement moins privilégiées et spatialement plus éloignées des villes.

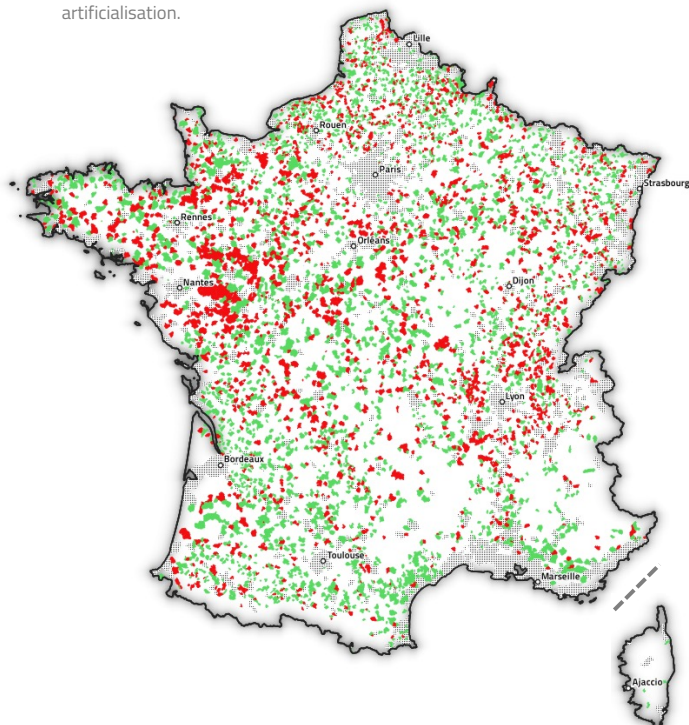
Les petites polarités

Industrielles et artisanales

Forte concentration de l'emploi, revenu moyen, taux de HLM très élevé, emplois de fabrication surreprésentés, forte artificialisation.

Mixtes

Concentration de l'emploi, revenus moyens, taux de HLM élevé, emploi présentiel, forte artificialisation.



Des petites polarités productives et de services structurent l'espace rural

Cette catégorie regroupe 5 500 communes rurales (17%) et 7,2 millions d'habitants (33%). Ces petites polarités concentrent l'emploi (46% de l'emploi total des communes rurales, et une moyenne de 108 emplois pour 100 actifs), les équipements et services de proximité, les services publics et une part significative des logements sociaux. A l'exception de certains massifs et de certains espaces peu peuplés de Bourgogne et de Champagne, elles forment partout ailleurs un maillage serré plutôt homogène : **elles constituent l'armature rurale.** Parmi ces polarités, on peut distinguer deux sous-types : près de 2 000 polarités « industrielles et artisanales » avec une présence importante d'emplois de fabrication, et près de 3500 polarités « mixtes » avec une présence d'emplois productifs et de services diversifiés.

Ces petites polarités des deux types sont relativement dynamiques du point de vue démographique, mais elles sont tout juste à la moyenne pour ce qui concerne la variation de l'emploi. On peut y voir un risque quant à leur position et à leur fonction de concentration de l'emploi. Plus généralement, l'enjeu du maintien de ces centralités est déterminant pour l'avenir des espaces ruraux. 75 % des communes rurales concernées par le programme « Petites villes de demain » font d'ailleurs partie de ces petites polarités.

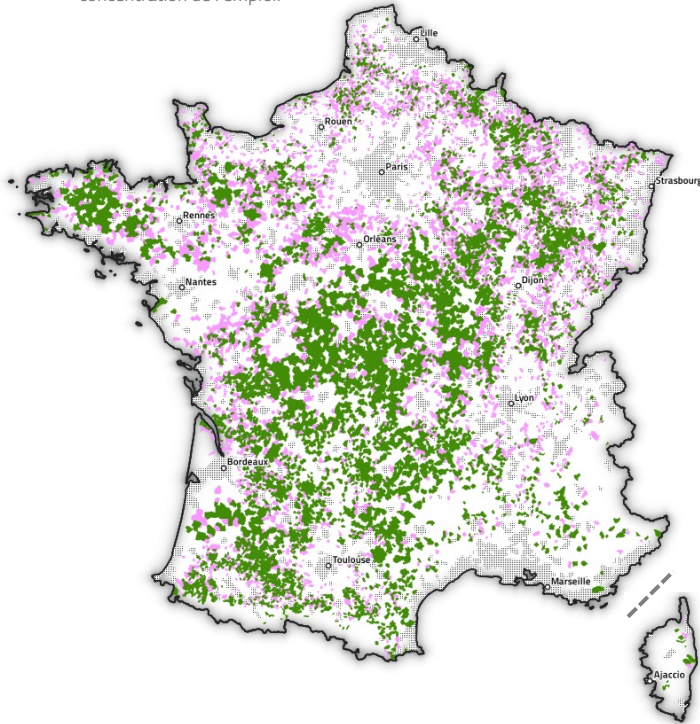
Les ruralités productives

Ouvrières

Surreprésentation des ouvriers et des jeunes, revenu moyen, faible artificialisation, faible concentration de l'emploi.

Agricoles

Part importante d'emplois agricoles, vieillissement de la population, faible niveau de retraite, fort taux de vacance résidentielle.



Les communes d'ouvriers et d'agriculteurs se partagent l'espace rural

Les « ruralités productives » regroupent 11 000 communes (35%) et plus de 4 millions d'habitants (18%). **Ces communes rurales accueillent toutes des actifs, mais se distinguent entre elles par les caractéristiques de leur tissu économique** : 4600 d'entre elles ont une forte proportion d'ouvriers dans leur population résidente ; 6200 d'entre elles se distinguent par une forte présence d'agriculteurs.

Ces deux catégories ont des géographies très différentes. Les communes productives ouvrières se situent principalement au nord et à l'ouest de la Loire. Les communes productives agricoles décrivent une vaste diagonale qui s'étend de la vallée de la Soule dans le Pays basque aux collines de l'Argonne, avec une présence aux confins de la Normandie et du Maine, comme en Bretagne intérieure.

Elles ont en commun d'être marquées par l'enclavement et cumulent certains indicateurs négatifs, comme la perte de population, le vieillissement, la précarité des ménages. Lieux de résidence des actifs de l'économie productive rurale, leurs difficultés pointent des besoins en termes de formation, d'accès à l'emploi, d'attractivité économique. Le fait que 47% d'entre elles soient classées en Zone de Revitalisation Rurale (zonage de 2018) interpelle quant aux possibilités d'enrichir cet objectif de revitalisation.

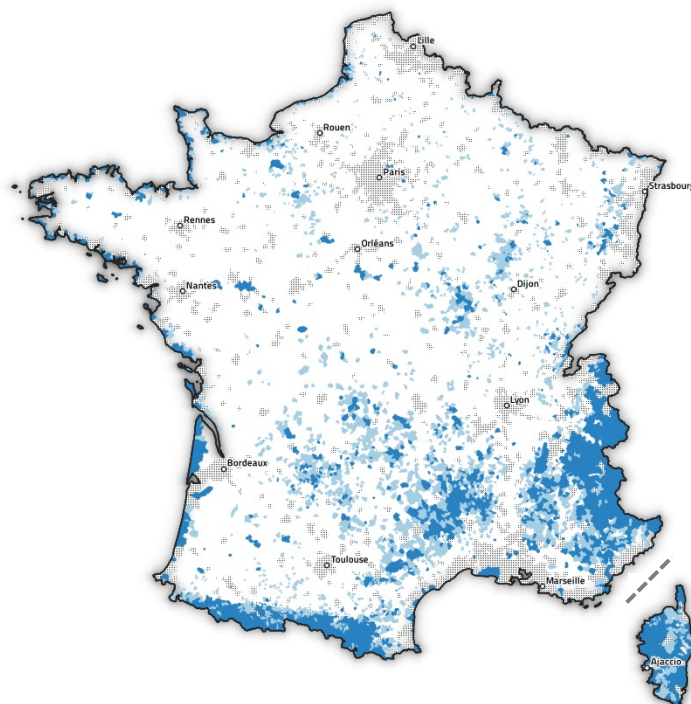
Les ruralités touristiques

A dominante résidentielle

Touristiques, revenus faibles, taux de chômage pouvant être élevé.

Spécialisées

Très touristiques, éloignées des pôles, concentration de l'emploi, vieillissement de la population, taux de chômage élevé.



Les communes touristiques occupent les littoraux, les massifs et leurs périphéries

Dans les massifs et sur les littoraux, on trouve des communes dont la vocation est nettement touristique (4100 communes, soit 13,5% des communes rurales et 2,1 millions d'habitants soit 10,5% de leur population). **Cette vocation est marquée par une capacité d'accueil touristique importante.** Ces ruralités touristiques se divisent en deux catégories, selon le type de tourisme dans lequel elles se spécialisent : les communes rurales du « tourisme résidentiel » avec un poids important des résidences secondaires ; les communes rurales « spécialisées » dans le tourisme marchand (hôtels, gîtes et campings).

Ces communes rurales sont éloignées des pôles d'emploi et présentent la plus faible densité de population de l'échantillon, mais également des **saldes migratoires positifs parmi les plus élevés** des communes rurales. Leur dynamisme migratoire et économique ne suffit pas à résorber les taux de chômage qui restent élevés dans ces communes. L'apport de revenus externes génère des emplois, mais pour partie précaires, saisonniers, et peu rémunérés. Des inégalités sociales peuvent également se faire sentir dans ces espaces convoités par des retraités aisés. Enfin, la question de l'accès au logement pour tous se pose, en saison, mais également le reste de l'année.

Typologie systémique 2022 Les capacités contributives des espaces ruraux aux transitions

Les transitions agro-écologiques

- systèmes à forte valeur naturelle ou agricole sous pression résidentielle et touristique
- systèmes à forte valeur naturelle sous forte pression touristique

Les transitions agro-industrielles

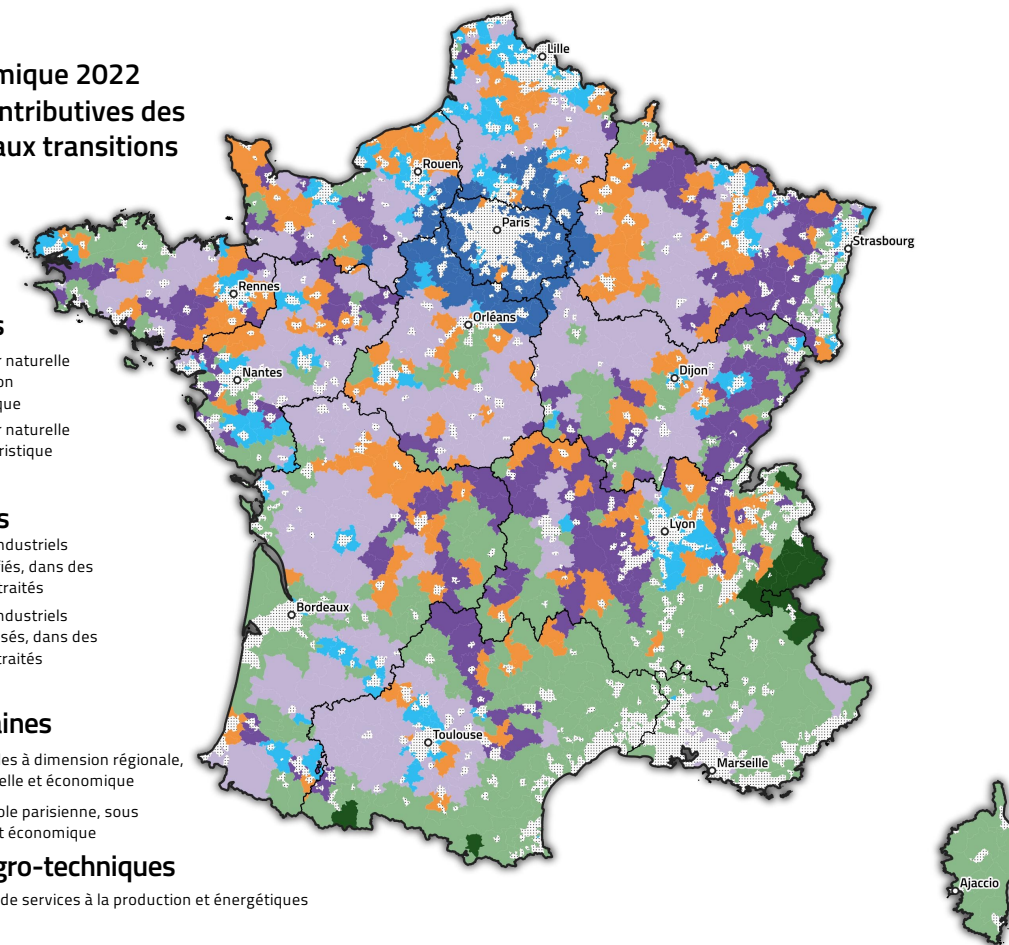
- systèmes agricoles et industriels exportateurs et diversifiés, dans des espaces d'accueil de retraités
- systèmes agricoles et industriels exportateurs et spécialisés, dans des espaces d'accueil de retraités

Les transitions agro-métropolitaines

- systèmes des métropoles à dimension régionale, sous pression résidentielle et économique
- systèmes de la métropole parisienne, sous pression résidentielle et économique

Les transitions agro-techniques

- systèmes fournisseurs de services à la production et énergétiques
- Communes urbaines



Une nouvelle grille de lecture prospective des espaces ruraux

Cette seconde typologie a été construite pour décrire les flux de circulation des ressources et les interactions qu'entretiennent les espaces ruraux avec les autres territoires. La lecture de ces systèmes permet de mettre en évidence les capacités contributives des ruralités aux enjeux de la transition écologique et énergétique. Trop souvent décrits en creux par rapport à la ville, voire en des termes négatifs (manque d'emploi, d'équipements structurants, de connectivité, de jeunes, etc.), **cette approche vise au contraire à révéler l'apport essentiel, et potentiel, des espaces ruraux aux grands défis que doit relever la France.**

Cette représentation cartographique résulte de la synthèse de trois typologies intermédiaires. Une première traite de données **sur l'occupation de l'espace et les ressources**, pour déterminer les **contributions des espaces ruraux aux grands services environnementaux**, alimentaires et énergétiques : production et distribution de l'eau et de l'énergie, fourniture d'autres ressources environnementales comme le bois par exemple, production et filière de matériaux, traitement des déchets, etc.

Une seconde typologie a été construite à partir de données **sur les activités et les entreprises**, pour déterminer les **contributions des espaces ruraux à l'économie exportatrice** et leur inscription dans des chaînes de valeur de production et d'échanges internationaux à travers l'agriculture, l'industrie et les services productifs.

La troisième typologie s'appuie sur des données qualifiant les **trajectoires de vie des individus** permettant de révéler **les services rendus par les espaces ruraux** pour l'accueil et la mobilité des personnes, au quotidien - par exemple pour les trajets domicile-travail - mais aussi résidentielles, de loisirs, de formation, de santé, etc.

Ces typologies ont été construites à partir d'une cinquantaine d'indicateurs statistiques décrivant des flux (de personnes, biens et services), mais aussi des stocks et des volumes révélant les ressources dont disposent et que partagent les territoires considérés. **Les données sont agrégées à l'échelle des EPCI, en ne prenant en compte que les communes rurales de ceux-ci.**

Cette approche montre comment **tous les espaces ruraux contribuent ou pourraient contribuer aux grands enjeux de la transition.** Que ce soit sur les questions industrielles, environnementales, alimentaires, énergétiques... les « capacités » des espaces ruraux et de ceux qui y vivent et travaillent sont multiples. Néanmoins, cette typologie révèle également les sources de tension possibles, les freins existants, amenant à formuler une série d'enjeux prospectifs pour les politiques publiques. La typologie de synthèse est regroupée en quatre familles d'enjeux, dans lesquelles se distribuent sept classes. Le détail de chacune des catégories de cette typologie est précisé dans les deux pages ci-après.

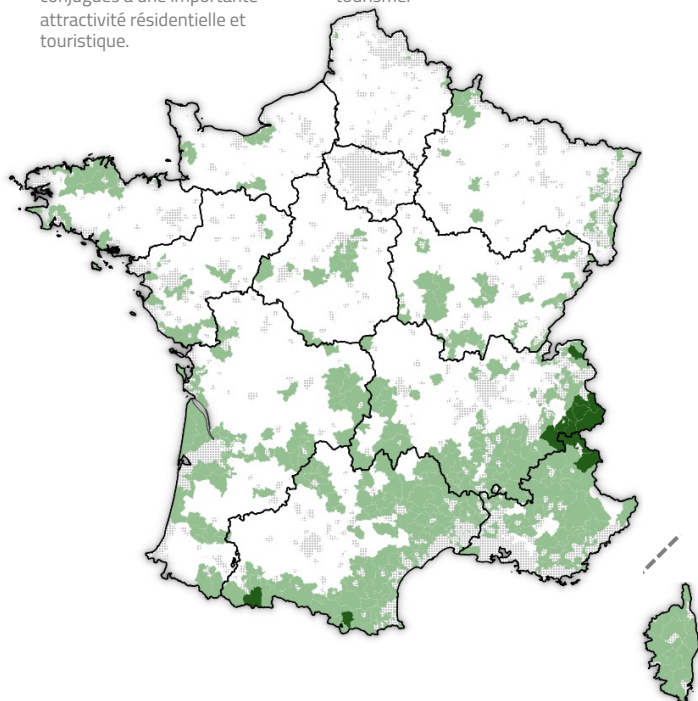
Les transitions agro-écologiques

■ systèmes à forte valeur naturelle ou agricole sous pression résidentielle et touristique

■ systèmes à forte valeur naturelle sous forte pression touristique

Des espaces combinant des productions agricoles à forte valeur ajoutée (viticulture, arboriculture...) et des espaces naturels protégés, conjugués à une importante attractivité résidentielle et touristique.

Des espaces montagnards protégés (qualité paysagère, richesse du biotope) et très fréquentés; une économie principalement orientée vers le tourisme.



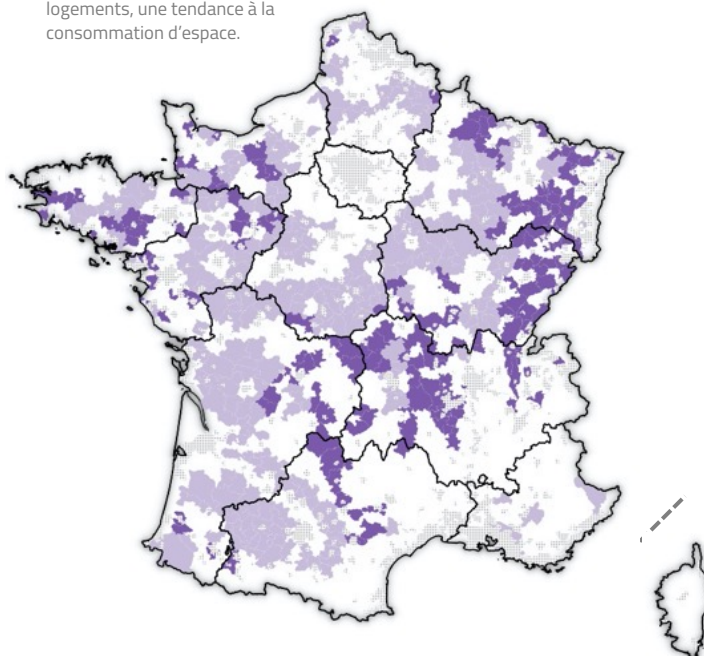
Les transitions agro-industrielles

■ systèmes agricoles et industriels exportateurs et diversifiés, dans des espaces d'accueil de retraités

■ systèmes agricoles et industriels exportateurs et spécialisés, dans des espaces d'accueil de retraités

Une économie agricole et industrielle (grande cultures /polyculture) fortement tournée vers l'international, des diversifications récentes (production d'ENR, traitement des déchets), importante vacance de logements, une tendance à la consommation d'espace.

Combinaison agriculture (polyculture-élevage) et industrie; des établissements industriels spécialisés dans des savoir-faire précis et hérités (horlogerie, aéronautique) souvent inclus dans des groupes multinationaux, accueil de retraités



Des systèmes agro-écologiques sous tension

Cette catégorie regroupe 31% des EPCI composés de communes rurales et 26% des habitants de l'espace rural. Situés dans une grande partie du sud de la France, les zones de montagne, une partie du littoral et dans certains grands espaces agro-naturels (la Thiérache ardennaise, la Sologne, le Morvan mais aussi les régions viticoles), **ces espaces articulent espaces protégés et réserves de biodiversité, pratiques agricoles à forte valeur ajoutée et forte pression résidentielle et/ou touristique**. Ces espaces sont par ailleurs souvent exposés aux effets du changement climatique et aux aléas naturels (recul du trait de côte, baisse de l'enneigement, risque de feux de forêt, etc.). Ainsi cela les place au cœur d'un ensemble de tensions et d'enjeux de régulation entre préservation des milieux naturels, évolutions des modèles et pratiques agricoles, pression liée à la résidentialisation, impacts du changement climatique, etc.

> **Enjeu prospectif** : l'équilibre entre conservation, protection, et exploitation des espaces naturels – réserves de biodiversité et de ressources ; transformation des activités agricoles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement (avec le maintien de capacités d'innovation agri-alimentaire) ; accueil de population dans des espaces à forte exposition aux risques, notamment climatiques.

Des systèmes agro-industriels à accompagner

Ces deux types de systèmes représentent 36% des EPCI composés de communes rurales, 39% des habitants de l'espace rural et **combinent agriculture et industrie**, avec des activités économiques fortement tournées vers l'exportation et des firmes multinationales bien implantées, mais selon des modalités différentes. Les systèmes mondialisés et diversifiés, plutôt dans les plaines, articulent des grandes cultures, principalement céréalières, et des industries diverses, liées ou non aux productions agricoles. Les systèmes mondialisés et spécialisés, plutôt dans les massifs, articulent eux une agriculture tournée vers l'élevage et la polyculture, et des activités industrielles marquées par une spécialisation : aéronautique, construction mécanique, micromécanique dont l'horlogerie, production et valorisation du bois. Ces systèmes présentent un fort potentiel de (re)développement, mais avec des activités économiques fortement exposées à la concurrence internationale et dépendantes de chaînes de valeur mondialisées, donc plus vulnérables, et avec des enjeux forts en matière de main d'œuvre et formation.

> **Enjeu prospectif** : la garantie, voir l'opportunité de maintenir et de reconquérir une compétitivité agricole et industrielle internationale dans ces espaces qui offrent des disponibilités foncières (friches, logements vacants...), mais dans un contexte dominant de perte et de vieillissement de la population active (avec un risque de perte des savoir-faire) et de nécessaire préservation des ressources (sols, eau, énergie...).

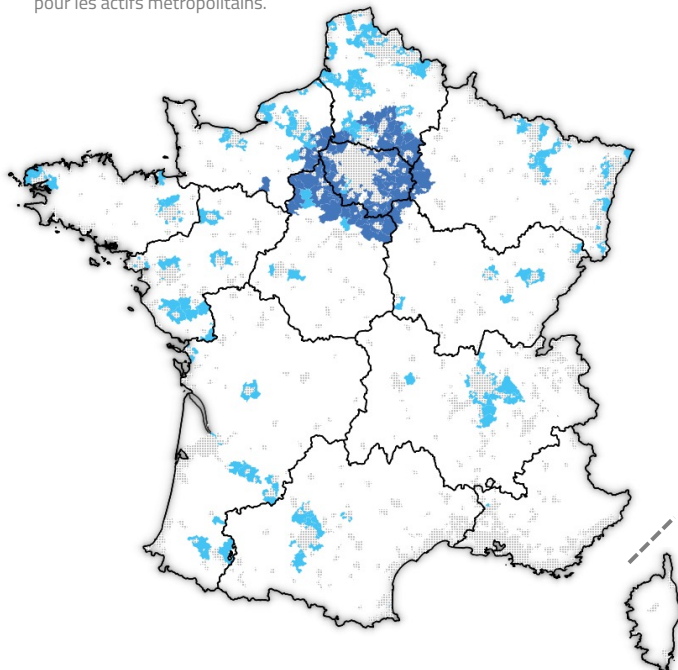
Les transitions agro-métropolitaines

■ systèmes des métropoles à dimension régionale, sous pression résidentielle et économique

■ systèmes de la métropole parisienne sous pression résidentielle et économique

Des activités diversifiées (fonctions support de type logistique, grandes cultures) tournées vers l'export et souvent incluses dans des groupes multinationaux, forte attractivité pour les actifs métropolitains.

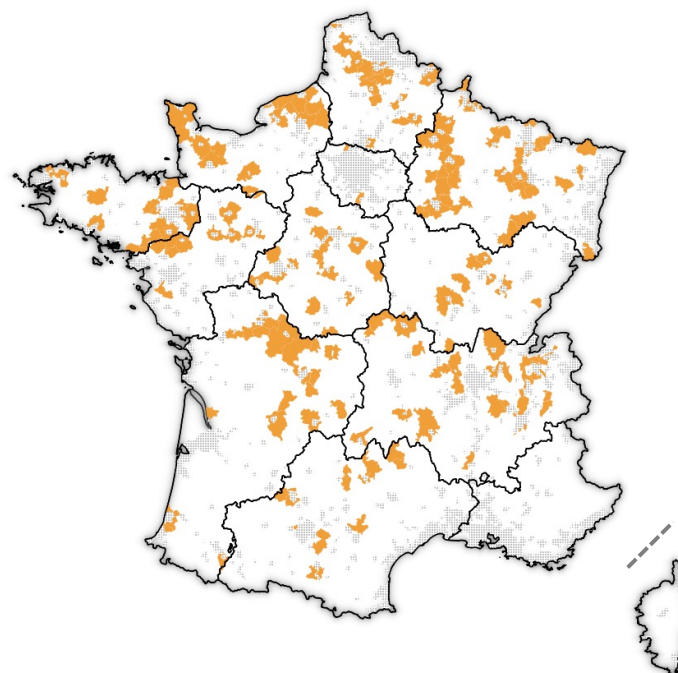
Même profil que le type précédent, mais fortement lié à l'attraction parisienne et marquée par des déplacements domicile-travail de plus longue distance.



Les transitions agro-techniques

■ systèmes fournisseurs de services à la production et énergétiques

Une économie combinant l'agriculture (polyculture-élevage) et le développement d'activités industrielles liées à l'environnement (traitement des eaux et des déchets, production de biogaz), métiers de la transition fonction support (logistique...), et la production d'énergie nucléaire.



Des systèmes agro-métropolitains en périphérie des grandes agglomérations

Ces deux systèmes regroupent 18% des EPCI composés de communes rurales et 19% des habitants de l'espace rural et se trouvent dans les principales régions urbaines françaises. Ils se différencient par l'origine-destination des flux domicile-travail : l'agglomération parisienne ou les aires urbaines des autres régions. Plusieurs traits les regroupent : ce sont des espaces très attractifs d'un point de vue démographique, c'est ici que la croissance de la population est la plus forte (en solde migratoire et en solde naturel) ; on trouve également dans ces espaces une diversité d'activités agricoles et des activités industrielles tournées vers l'exportation ou vers des services productifs (logistiques, par exemple). Ce sont aussi des espaces dans lesquels l'agriculture sous forme notamment de circuits courts se développe. **Ces espaces ruraux très fortement liés aux systèmes métropolitains apparaissent décisifs pour la transition écologique des grandes villes**, du fait de leur fonction d'étape résidentielle, de l'importance des mobilités et flux, et de leur rôle en matière d'approvisionnement de la population (par exemple le maraîchage et la logistique).

> Enjeu prospectif : la coordination de différents modes d'occupation de l'espace péri-métropolitain (agriculture, habitat, fonctions productives, infrastructures de mobilités, etc.) et la conclusion d'accords de réciprocités avec les villes centres.

Des systèmes agro-techniques à dimension nationale

Ces systèmes sont les plus impliqués dans des activités techniques directement liées aux enjeux de transition écologique et énergétique. Ce sont aussi les territoires producteurs d'énergie, notamment nucléaire. Ils représentent 14% des EPCI composés de communes rurales et 16% des habitants de l'espace rural et sont situés dans les grandes périphéries métropolitaines, le long de certains axes autoroutiers ou dans certains territoires ruraux plus isolés. On y trouve des activités de polyculture-élevage, mais aussi des activités industrielles spécialisées : traitement de l'eau et des déchets, production de biogaz. Ces espaces sont aussi des lieux d'implantation d'activités logistiques. **Ce sont des espaces clés pour l'approvisionnement énergétique et les services environnementaux et techniques à dimension nationale.** On y retrouve également des enjeux en matière de maintien et développement des technologies liées à ces infrastructures, mais aussi de résilience face aux risques naturels et technologiques. Les arbitrages entre les différentes fonctions techniques de ces espaces (agriculture, production d'énergie, etc.) se font souvent à une échelle régionale voir nationale.

> Enjeu prospectif : le développement des activités liées aux transitions écologiques et énergétiques à dimension nationale, qui peuvent être source d'inquiétudes et de conflits au niveau local ou national, notamment au regard des risques naturels et/ou technologiques que peuvent induire ces installations et activités.

Enjeux pour l'action publique et pistes d'approfondissement de l'étude

Tous les espaces ruraux proposent une combinaison variable de contributions aux transitions, qui se joue dans trois registres :

- le **registre de l'accueil et du maintien des populations** (les ruralités comme étapes du cycle de vie), ce qui interroge l'habitat, les services et les communications ;
- le **registre de la production répondant à des besoins vitaux** (alimentation, eau, énergie, industrie, logistique et approvisionnement), dans lequel les techniques liées à l'environnement tiennent une place croissante, ce qui interroge les mutations agronomiques, industrielles et les infrastructures dédiées ;
- le **registre des alternatives environnementales** où s'inventent de nouvelles combinaisons humains/systèmes naturels, ce qui interroge le maintien voire les conflits autour d'une capacité d'innovation socio-technique.

C'est la combinaison de ces trois registres qui détermine les quatre systèmes mis en évidence dans la deuxième typologie. Tous témoignent du **rôle crucial que jouent les espaces ruraux dans les transitions en cours, mais également des tensions** entre les différents registres (milieu naturel/agro-industrie ; agro-industrie/humains ; milieu naturel/occupation humaine, etc.), que doivent prendre en compte les politiques publiques.

La régulation de ces tensions est un élément essentiel d'appui aux transitions écologiques et énergétiques, afin que les espaces ruraux ne soient pas des lieux de crispation et de confrontation entre des logiques antagonistes, mais qu'ils puissent, au contraire, devenir de véritables leviers de changement.

En ce sens, les deux typologies peuvent contribuer à nourrir la **démarche de planification écologique**, en lui fournissant une lecture spatiale des capacités et des fragilités des territoires.

Cet exercice typologique pourrait être prolongé et servir de référentiel dans différentes politiques publiques :

- Pour alimenter **les politiques de contractualisation à différentes échelles** ;
- Pour lancer des **expérimentations** afin de saisir les opportunités révélées par l'étude, en s'appuyant sur les idéaux-types observés et leurs registres de besoins, enjeux, verrous. Il s'agit d'aller chercher la diversité de solutions possibles avec les territoires ;
- Comme **outil de territorialisation** des grands enjeux de politiques publiques (transition énergétique, sobriété foncière, souveraineté industrielle, planification écologique, ...), mais aussi territorialisation de travaux prospectifs comme ceux de l'Ademe (neutralité carbone en 2050, ...).
- Comme **support d'information** dans les débats publics avec les citoyens.

Pour aller plus loin

> Publications de l'Observatoire des territoires : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque>

Gouvernance de l'étude

Le comité de pilotage de cette étude est composé des représentants de l'ANCT, de représentants de services de l'Etat central et de l'Etat déconcentré (DDT et sous-préfets aux ruralités), de représentants d'association d'élus (AMF, AMRF) et du Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires.

Auteurs de l'étude

Les propos tenus dans cette étude n'engagent que leurs auteurs qui sont Magali Talandier et les membres de la Coopérative Acadie qui ont participé à ce travail (Cécile Altaber, Philippe Estèbe, Valentin Guichard et Jules Peter-Jan). Du côté de l'ANCT, l'étude a été pilotée par Simone Saillant, Directrice de Programme Ruralité Montagne, et Sylviane Le Guyader, Cheffe du pôle analyses et diagnostics territoriaux au sein de la Direction générale déléguée appui opérationnel et stratégique.